



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON**

Règlement numéro 18-464 modifiant le règlement de zonage #09-345 afin de créer la zone AFT1-12

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Prenez avis que :

Le Règlement numéro 18-464 modifiant le règlement de zonage #09-345 afin de créer la zone AFT1-12, a franchi les étapes suivantes :

- Avis de motion donnée le 13 mars 2018 ;
- Adoption du premier projet de règlement le 13 mars 2018 ;
- Assemblée publique de consultation le 8 mai 2018 ;
- Adoption du deuxième projet de règlement le 8 mai 2018 ;
- Demande d'approbation référendaire le 8 mai 2018 ;
- Adoption du règlement le 12 juin 2018 ;
- Certificat de conformité reçu le
- Entrée en vigueur le

Toute personne intéressée peut en obtenir une copie en s'adressant à la mairie au 230, rue du Collège à Lambton aux heures habituelles du bureau.

DONNÉ À LAMBTON, ce 13 juin 2018.

Marcelle Paradis
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marcelle Paradis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lambton, certifie par la présente avoir publié, en date du 9 mai 2018, l'avis public d'entrée en vigueur du règlement 18-466 décrétant des travaux de construction d'un réseau de distribution du Secteur Giguère-Quirion et autorisant un emprunt pour en payer le coût, en affichant une copie à chacun des endroits suivants : à la porte de la Mairie et à la porte de l'Église St-Vital de Lambton.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13 juin 2018.

Marcelle Paradis
Directrice générale et secrétaire-trésorière

